



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE BASTIA

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2019**

L'An Deux Mille dix-neuf, le 10 avril à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de BASTIA en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 4 avril 2019.

PRESENTS : Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI, Philippe PERETTI, Marie-Dominique CARRIER, Emmanuelle DE GENTILI, Pierre SAVELLI, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Jean-Jacques PADOVANI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGIO, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Françoise VESPERINI.

ONT DONNE POUVOIR :

Valérie BIANCHI	à	Guy ARMANET
Angèle BRUNINI	à	Ivana POLISINI
Thérèse LORENZI	à	Marie-Hélène VALENTINI
Pierre-Noel LUIGGI	à	Mattea LACAVE
Julien MORGANTI	à	François TATTI
Etienne PERFETTI	à	Jean BIAGGINI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Céline SIMONI	à	Marie-Dominique GIAMARCHI
Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGIO
Jean-Noël VALERY	à	Emma MUSSIER
Jean ZUCCARELLI	à	François-Xavier RIOLACCI

QUORUM : 21

ABSENTS : Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Marie-Paule HOUEMER, Jean-Louis MILANI, Jean-Michel SAVELLI, Lucien NATALI, Dominique ROSSI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Serena BATTESTINI est élue secrétaire de séance.

- **Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 25 mars 2019**

Adopté à l'unanimité

- **Informations sur les décisions prises par délégation de l'organe délibérant (Article L. 5211-10 du CGCT)**

Le Conseil communautaire a pris acte de la présentation des informations

Rapport n°20190410 / : Budget Primitif du Budget Principal et des Budgets annexes Transports et GEMAPI

→ Rapporteur : Guy ARMANET

→ Prise de parole : MM. Armanet, Riolacci, Pierre Savelli, Michel Rossi, Massoni, Pozzo di Borgo, Padovani, Tatti, et Mmes De Gentili et Lacave.

Demande de suspension de séance de M. Pozzo di Borgo avant de passer aux votes : accordée.

Votes :

Affectation des résultats

Affectation des résultats d'exploitation et du solde de la section d'investissement constatés au compte administratif 2018 au budget primitif 2019 du budget principal :

Adopté.

Abstentions : MM. Riolacci et Zuccarelli.

Affectation du solde de la section d'investissement constaté au compte administratif 2018 à la section d'investissement du budget primitif 2019 du budget des transports :

Adopté.

Abstentions : MM. Riolacci et Zuccarelli.

Affectation du résultat d'exploitation et du solde de la section d'investissement constatés au compte administratif 2018 au budget primitif 2019 du budget GEMAPI :

Adopté.

Abstentions : MM. Riolacci et Zuccarelli.

Adoption du budget primitif du budget principal 2019

Adoption du budget primitif du budget principal par chapitres :

Tous chapitres hors 012 : Adoptés.

Abstentions : MM. Riolacci et Zuccarelli, Mmes et MM. Pierre Savelli, Peretti, Carrier, De Gentili, Lacave, Massoni, Piperi, Polisini, Brunini, Luigi, Simeoni.

Chapitre 012 : Adopté

Abstentions : MM. Riolacci et Zuccarelli, Mmes et MM. Pierre Savelli, Peretti, Carrier, De Gentili, Lacave, Massoni, Piperi, Polisini, Brunini, Luigi, Simeoni, Mmes et MM. Armanet, Giamarchi, Padovani, Poyet, Pozzo Di Borgo, Valentini, Bianchi, Lorenzi, Perfetti, Simoni, Simonpietri.

Vote des taux de fiscalité (maintien des taux 2018) :

Tous taux hors TEOM : Adoptés à l'unanimité.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : adopté, abstention de MM. Riolacci et Zuccarelli

Fixation du montant prévisionnel des attributions de compensation 2019 à 2 522 792,40€ pour la commune de Bastia et à 1 668 467,28€ pour la commune de Furiani :

Adoptée. Abstention de MM. Riolacci et Zuccarelli

Fixation du montant prévisionnel des attributions de compensation 2019 à 18 304 € pour la commune de Santa Maria di Lota, à 36 923€ pour la commune de San Martino di Lota et à 22 473 € pour la commune de Ville di Pietrabugno :

Adoptée. Abstention de MM. Riolacci et Zuccarelli

Contribution prévisionnelle à l'Office de tourisme de la CAB pour un montant de 550 000€ :

Adoptée. Abstention de MM. Riolacci et Zuccarelli

Adoption du budget primitif du budget des transports 2019 :

Adoption du budget primitif du budget des transports par chapitres :

Tous chapitres : Adopté. Abstention de MM. Riolacci et Zuccarelli

Adoption du budget primitif du budget GEMAPI 2019 :

Adoption du budget primitif du budget des transports par chapitres :

Tous chapitres : Adopté. Abstention de MM. Riolacci et Zuccarelli

Ouverture des AP/CP suivantes :

3019 : Adopté à l'unanimité

3020 : Adopté à l'unanimité

Révision des AP/CP suivantes :

3007 : Adopté à l'unanimité

3010 : Adopté à l'unanimité

3011 : Adopté à l'unanimité

3012 : Adopté à l'unanimité

3013 : Adopté à l'unanimité

3015 : Adopté à l'unanimité

3016 : Adopté à l'unanimité

3017 : Adopté à l'unanimité

3018 : Adopté à l'unanimité

Rapport n°20190410 / : Attribution du marché de nettoyage des locaux communautaires

→ Rapporteur : Jean-Jacques PADOVANI

→ Prise de parole : -

Vote : Adopté à l'unanimité